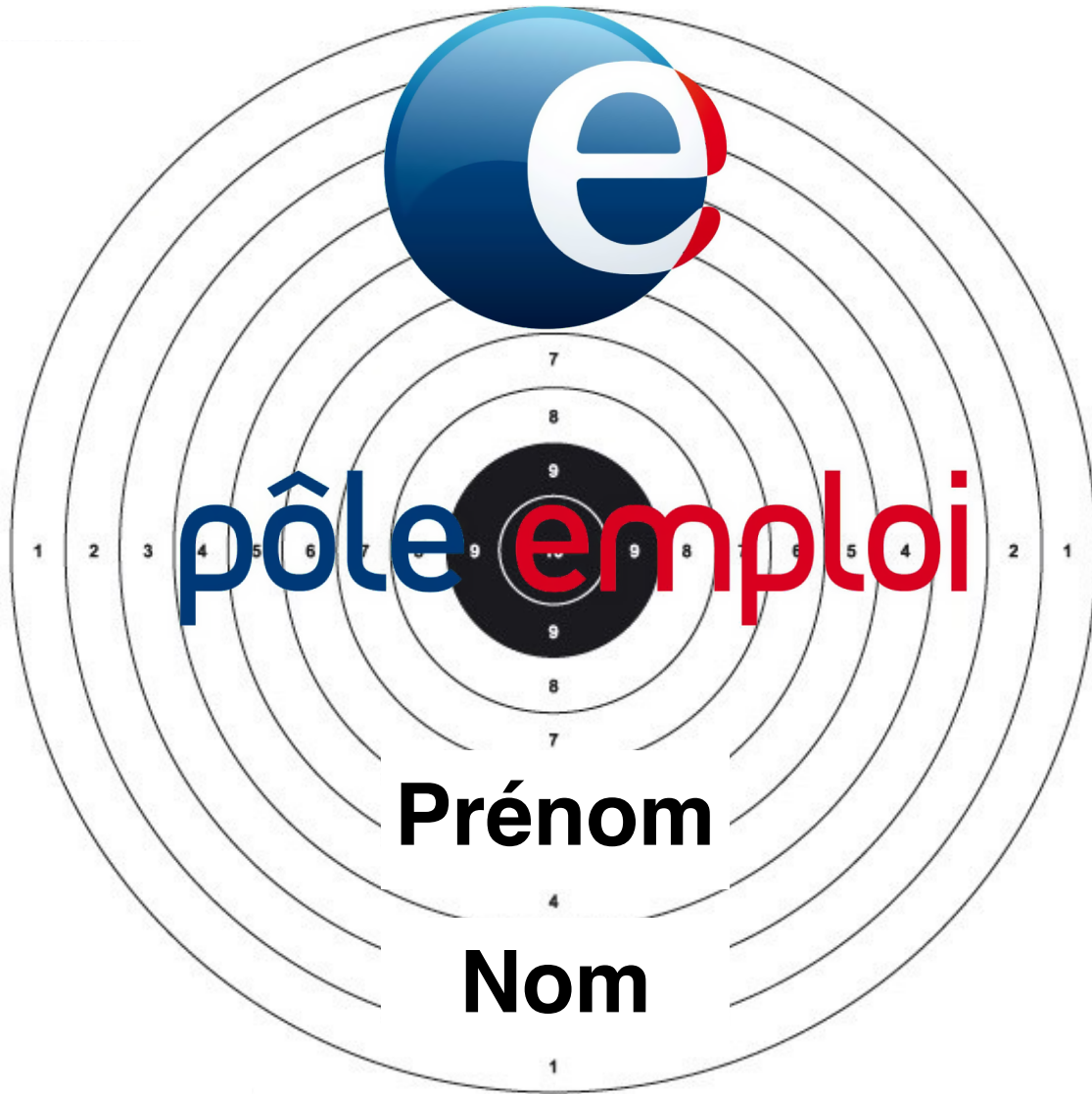


NON AU BADGE NOMINATIF!



La Direction Générale va distribuer à l'ensemble des agents du réseau des badges Pôle emploi sur lesquels figurent les noms et prénoms des conseillers.

Même si la Direction a confirmé en CE que le port du badge n'est pas obligatoire, FO vous incite fortement à ne pas le porter car cela pourrait avoir des conséquences sur **votre sécurité, notamment en situation d'accueil, après des incivilités ou des menaces dont vous auriez pu faire l'objet.** Jusqu'à présent, les demandeurs d'emploi n'avaient pas l'identité de leur interlocuteur. Or, quand nous voyons certaines dérives actuelles où certains usagers n'hésitent pas à appeler leur conseiller référent à leurs domiciles, on peut mesurer les risques supplémentaires que ces badges feraient porter à chacun de vous.

NE DEVENEZ PAS DES CIBLES!